

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN

HAUTES-PYRENEES

65170 SAINT-LARY-SOULAN

Tél. : 05.62.40.87.87

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2026 à 20H30

MAIRIE DE SAINT-LARY SOULAN

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Présents : MM. Ombeline PEREZ, Manuel BERNIA, Sabrina PONS, Benoît HINFRAY, Maryse POMÉ, Yves FLORENCE Marie-Hélène LACAZE, Thierry DUPONT, Alexia PONS, André MIR, Raymond CAMPO, Fabienne FOURCADE.

Procuration de Madame Edwige MIEYAN à Madame Sabrina PONS

Procuration de Monsieur Nicolas HERQUÉ à Monsieur Manuel BERNIA

Procuration de Monsieur Yorick SOHM à Madame Ombeline PEREZ

Madame Alexia PONS est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026 – 181 : Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 16 septembre 2026

- Approuvée à l'unanimité *(sous réserve des précisions apportées à la demande de Monsieur Raymond CAMPO)*

Délibération n° 2026 – 182 : Décision modificative budgétaire n° 4 du budget principal

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 183 : Admission en non-valeur des créances irrécouvrables du budget principal

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 184 : Modernisation du club-house tennis et renforcement de l'offre sportive – demande de subventions

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 185 : Equipement en gilet pare-balles de la Police Municipale – demande de subvention FIPD 2027

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 186 : Renouvellement du label « Accueil – Chemins de Compostelle en France » pour l'hébergement à l'hospice du Rioumajou

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 187 : Recrutements d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 188 : Recrutements d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (saison hiver 2026/2027)

- Approuvée à l'unanimité

Affiché et publié le 16 octobre 2026



Le Maire,

Ombeline PEREZ